

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Entreprises**
 - Participer à la formation de leurs futurs ingénieurs en informatique et réseaux.
 - Mettre en œuvre des projets au sein de l'entreprise.
- **Jeunes DUT/BTS** : obtenir le titre "Ingénieur diplômé de CPE Lyon, spécialité Informatique et Réseaux de Communication, en partenariat avec l'ITII de Lyon".

FORMATION ACADÉMIQUE : 1800 H

- **Mathématiques** : 76 h
- **Électronique et traitement du signal** : 188 h
Bases de l'électronique, architecture des ordinateurs, traitement du signal, automatismes industriels et optoélectronique.
- **Informatique** : 456 h
(+ 150 h si Majeure Informatique choisie)
Bases de l'informatique, algorithmique, programmation structurée et objet, bases de données et ERP, programmation objet en java, projet informatique, systèmes d'exploitation, technologie et langages de l'internet, UML et UP.
- **Réseaux et Télécoms** : 278 h
(+ 150 h si Majeure Télécoms-Réseaux choisie)
Concepts généraux des réseaux; protocoles de routage; réseaux haut débit, étendus et leur modélisation; sécurité et administration des réseaux; projet de conception d'une solution réseau.
- **Sciences humaines, économiques et sociales** (314 h)
Économie, gestion, droit et responsabilités, connaissance de soi : éthique de la responsabilité, management de projet, marketing et négociation commerciale, management.
- **Langues et culture internationale** (178 h)
- **Majeure**, au choix en dernière année (150 h)
 - Informatique et Systèmes
 - Télécoms-Réseaux
- **Conférences** (160 h)

FORMATION EN ENTREPRISE : environ 2800 h

- **3 projets** : L'élève-ingénieur étudie et met en œuvre dans l'entreprise 3 projets choisis par celle-ci en concertation avec CPE Lyon.
- **Tutorat** : l'élève-ingénieur est suivi par son tuteur de l'entreprise (maître d'apprentissage) et par un tuteur pédagogique de CPE Lyon.
- **Mission à l'étranger** : l'élève-ingénieur doit effectuer une étude d'au moins 2 mois dans une entreprise à l'étranger.

ENTREPRISES CONCERNÉES

Entreprises industrielles et de service

PUBLIC CONCERNÉ ET STATUT

- **Jeunes de moins de 26 ans titulaires d'un** :
 - DUT : GEIL, Informatique, RT (ancien GTR), MPH.
 - BTS : Systèmes Électroniques, IRIS, Informatique de gestion
- **L'admission est subordonnée** :
 - à l'étude du dossier scolaire, tests, entretien de motivation,
 - à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise,
 - à la limite des places disponibles.
- **Rémunération** :
41 à 78% du SMIC (ou du minimum conventionnel s'il est plus favorable) selon l'âge de l'élève-ingénieur et l'avancement du contrat d'apprentissage (pas de charges de sécurité sociale pour l'entreprise et l'apprenti).
- **Aides financières** à l'entreprise : crédit d'impôt, aides spécifiques du Conseil Régional.
- **Salariés confirmés** : nous consulter pour recevoir une documentation spécifique (organisation, calendrier et contenus différents).

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

- **Durée** du contrat d'apprentissage : 36 mois.
- **Alternance** : En règle générale, les cours ont lieu une semaine sur deux, en alternance avec les périodes en entreprise. A temps plein en entreprise le dernier semestre.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **Dépôt des dossiers** : avant le 25 mars 2008
- **Présélection candidats** : mi-avril à mi-mai 2008
- **Cycle ingénieur** : 12 sept. 2008 à août 2011

PARTENARIAT

- **Enseignement** : CPE Lyon, UCB / IUT B, AFPI rhodanienne.
CPE Lyon est responsable pédagogique et délivre le diplôme d'ingénieur.
- **Professions** : METALLURGIE rhodanienne, CCIL, MEDEF Lyon-Rhône, UIC Rhône Alpes, SYNTEC Informatique, UFSE.
- **Conférence Nationale des ITII** (23 instituts)